CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E53808** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1987

Raison sociale : EFFICACITE ET BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/02/2018

Capital : 38 120

190 ALLEE DES ARTISANS
01600 TREVOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 340781012

Siret : 340 781 012 00026

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 4300632

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.190027

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.190027

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 74 00 05 86 **Fax :**

Portable : 06 07 02 14 01

Responsabilité légale :
VENUTTI JEROME DIRECTEUR GÉNÉRAL / VENUTTI MARIE LAURE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : marielaure.venutti@orange.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 159 254 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	21	26/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/05/2026 14:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.